

Licence 3 Mention Arts plastiques

Parcours Métiers des arts et de la Culture

SEMESTRE 5

Enseignements génériques :

Philosophie de l'art (CM)

Les cours de philosophie de l'art visent à donner aux étudiant.e.s, qui bien souvent n'ont pas fait de philosophie, des notions fondamentales propres à former leur jugement et à leur donner des éléments de réflexion applicables en milieu professionnel. Les cours s'appuient sur une étude des auteurs majeurs, anciens et contemporains, en trois séries ordonnées logiquement et chronologiquement: les classiques de la philosophie de l'art, les enjeux esthétiques et éthiques des industries de la culture, la culture dans le monde actuel.

Institutions culturelles (CM)

Connaître l'histoire des institutions culturelles depuis la création en 1959 du ministère de la Culture et l'évolution du ministère jusqu'à aujourd'hui. Les grandes réformes notamment autour de la décentralisation et des collectivités territoriales. Les différents secteurs de la culture regroupés aujourd'hui autour de la direction de la création, de la direction du patrimoine et de la direction des nouveaux médias. En maîtriser l'objet et les modes de fonctionnement. Etude de cas en présence d'intervenants extérieurs.

Enseignements spécifiques :

Théories de la médiation et de la métamédiation (TD)

Les études de médiation et de métamédiation des cultures sont présentées et exemplifiées par une application aux pratiques plurimédias contemporaines. Au travers d'études de cas, l'étudiant est amené à réfléchir sur les modalités de construction des phénomènes culturels ; et à appréhender le rôle des outils de connaissance et d'interprétation dont médiateurs et publics sont respectivement dotés, et/ou se dotent.

Sociologie de l'art et de la culture (TD)

Ce cours constitue une introduction à la sociologie des arts et de la culture. Il pour objectifs de familiariser les étudiants avec les principaux courants théoriques de la discipline, de développer un regard sociologique sur les professionnels et les publics de l'art, et d'enseigner les méthodes des sciences sociales. Cette année, le thème du cours sera la construction de la valeur artistique. Les séances s'articulent autour de cours magistraux, de discussions de textes à lire chaque semaine, et d'exercices pratiques.

Économie de l'art et de la culture (TD)

Cours d'économie de la culture au sens large qui propose un panorama des enjeux économiques de différents secteurs culturels : financements, acteurs privés et publics, notions et chiffres clefs, leviers de développement, marché, études de cas et témoignages de professionnels sur des sujets choisis.

Enseignements complémentaires et préprofessionnels :

Communication culturelle et médias (TD)

Médiation culturelle dans le spectacle vivant. En partant de l'expérience acquise au Théâtre National de Chaillot dont l'éthique du rapport au public s'inscrit dans l'histoire de la démocratisation culturelle, analyse des différents outils utilisés comme des leviers pour l'élargissement des publics. Mise en perspective et exercices pratiques

Pratique d'un art (TD)

Photographie. Axé autour de recherches sur la collection, l'inventaire et la série, ce cours de photographie est un cours de création personnelle. En expérimentant la photographie argentique au laboratoire noir et blanc et en découvrant des missions photographiques et des photographes du 19^e siècle à aujourd'hui, il s'agit également d'acquérir une certaine culture et un certain recul sur le monde d'images dans lequel nous vivons.

Langue vivante obligatoire : Anglais (TD)

Module de préprofessionnalisation : Ateliers d'aide à la recherche de stage (6h)

SEMESTRE 6

Enseignements génériques :

Histoire des arts (CM)

Art contemporain et théâtralité. Le cours propose une approche thématique de l'histoire des arts, centrée sur l'art contemporain, mais ouvrant sur d'autres champs, via le prisme de la théâtralité. L'exploration du langage des arts de la scène conduit plus précisément à l'étude de thèmes transversaux comme le rideau, la musique, l'objet-accessoire, le tableau vivant, le décor ... La problématisation de l'art contemporain, en lien avec les composantes du spectacle, s'assortit d'une interrogation sur les formats des œuvres d'art et la place du public.

Droit de la culture (TD)

Sensibiliser les étudiants aux enjeux juridiques d'une production de projet culturel (édition, cinéma, spectacle, jeux vidéo, musique) ; fournir des repères (connaissances juridiques et méthode) pour qu'ils sachent dans leur future activité, se poser les bonnes questions et identifier les droits en jeu. Les cours sont illustrés par des décisions de justice et des cas pratiques.

Enseignements spécifiques :

Gestion (TD)

Il s'agit d'initiation les étudiants à la gestion et à l'administration. La dimension comptable étant abordée en M1. L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec l'environnement économique, administratif et fiscal des entreprises culturelles.

Management de projets (TD)

Panorama des institutions publiques et privées dans la mise en place d'un projet artistique et/ou culturel dit "transversal" entre la France et l'étranger. En complément de l'étude de cas pratiques, des professionnels seront invités à faire le récit de leurs expériences: relations aux institutions, mise en place d'un plan financier, prospection de partenaires.

Enseignements complémentaires et préprofessionnels :

Étude des publics : techniques d'enquête (TD)

Le cours est articulé autour de deux objectifs complémentaires :

1. Connaître les principales techniques utilisées dans les enquêtes en sociologie de la culture, que celles-ci soient de nature quantitative (questionnaires) ou qualitative (entretiens, observations). La nécessité d'appuyer une enquête sur une problématique construite et les règles de constitution d'un échantillon seront aussi développées.
2. Maîtriser les étapes d'une enquête quantitative ou qualitative simple à travers la réalisation d'une enquête dans le domaine des pratiques culturelles. Ce travail cherche à faire comprendre les problèmes méthodologiques posés par le recueil des données sur le terrain et les limites inhérentes à la démarche d'enquête.

Anglais spécifique appliqué aux Métiers des Arts et de la Culture (TD)

Aide à la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation en anglais, étude de communiqués de presse d'expositions, de spectacles et de festivals et entraînement à la rédaction d'un communiqué de presse pour un événement au choix de chaque étudiant, présentation par l'enseignant des principales institutions liées aux arts visuels et du spectacle à Londres, et présentation par chaque étudiant d'une institution publique, d'une entreprise privée ou d'un événement culturel ou artistique de son choix, entraînement oral à l'entretien de stage ou d'embauche, à l'interview et aux débats en langue anglaise, actualité des arts visuels et du spectacle anglo-saxons à Paris...

Suivi pédagogique d'insertion professionnelle : Stage (250 heures minimum)

Au niveau du L3, un stage fait partie de la formation et est obligatoire. Dans le secteur culturel, il permet à l'étudiant d'affiner le secteur culturel dans lequel il souhaite construire son avenir professionnel et de mieux comprendre les structures du monde de la culture. Un rapport de stage est exigé en fin d'année. La formation bénéficie de nombreux réseaux et accompagne l'étudiant dans ses recherches.